

## ENTRENOUS

### **Tout ça...**

Le ministère a fait le compte (quasi) définitif des élèves qui souhaitent, dans le primaire officiel (Communauté, communes, provinces) et dans le libre non confessionnel, être dispensés de la religion/morale pour bénéficier de 2 heures d'éducation à la philosophie et citoyenneté (EPC). Le réseau communal évoquait un taux de dispenses de 8 %. C'est encore moins. En fait, 1.783 écoles sont concernées par l'EPC. Le ministère a obtenu des données pour 1.660 d'entre elles (soit 93,1 %). Sur les 177.827 élèves scolarisés dans ces 1.660 écoles, 11.652 ont demandé la dispense. Soit 6,55 %. Rappelons le système : la religion/morale a été ramenée de 2 à 1 heure. L'heure libérée accueille l'EPC, enseignée à tous. Et l'enfant qui demande à être dispensé de religion/morale, lui, a 2 heures d'EPC. Ce système sera étendu au secondaire dans un an.

### **... pour ça**

Le taux de 6,55 % fera plaisir aux profs de religion/morale (moins il y a de dispenses, moins ils perdent d'heures de cours). On fera moins la fête à la Fapeo (parents de l'officiel) et chez Rudy Demotte (PS), le ministre-président de la Communauté. Ils avaient tous deux chaudement invité les parents à désertier le cours de religion/morale pour préférer l'EPC à 2 heures. L'ont dans l'os, hélas. (P.Bn)

**Le logo qui tue**